



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

OBJET : Séance extraordinaire du Conseil municipal le lundi 12 février 2024

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du projet de règlement 372 établissant la répartition des coûts des travaux effectués à l'Aboiteau Saint-Louis / Saint-Denis (Remplacement murets béton dispositifs n°2 et n°6)
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance